

Reflots ^{#280}

Le magazine de la ville de Vaux-le-Pénil

Octobre 2023

10
Plan Local
d'Urbanisme
DOSSIER

08
Festival
Premières
Bobines
ACTUS

09
Jade Scavelli
PORTRAIT

À découvrir DANS VOTRE MAG'

4-5 Retour en images

6-8 Actus

Préinscription maternelle 2024
Pass loisirs et culture du CCAS
La taxe foncière : pour quoi faire ?
Festival Premières Bobines

9 Portrait

Jade Scavelli,
un parcours qui laisse sans voix

10-11 Dossier

Plan Local d'Urbanisme :
Dessignons le Vaux-le-Pénil de demain

12-13 Agenda

14 Tribunes & État Civil



Ville de
Vaux-le-Pénil

8 Rue des Carouges,
77000 Vaux-le-Pénil

Ouvert du lundi
au vendredi de :

8h30 à 12h
13h30 à 17h

01 64 71 51 00

accueil@mairie-vaux-le-penil.fr

www.mairie-vaux-le-penil.fr

Permanence

En cas d'urgence (un signalement
ou une intervention), contactez notre
standard d'urgence disponible 7j/7
et 24h/24 au 01 64 71 51 00

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux    

Directeur de publication : Henri de Meyrignac / **Rédactrice en chef** : Morgane Girolt / **Comité de rédaction** : Henri de Meyrignac, Guillaume Veux, Riadh Krir, Morgane Girolt / **Conception, maquette** : Nicolas Dumont, Aurélie Robin / **Impression** : Alliance Partenaires Graphiques - 03 26 50 33 97.
Photos : Service communication, Adobe stock, Cinémaginaire, Philippe Leroux - Bureau 233 - ITV - TF1, DR. Ce magazine est imprimé en 6 000 exemplaires sur papier PEFC.

Pour nous contacter : communication@mairie-vaux-le-penil.fr





La taxe foncière, UN OUTIL FINANCIER ESSENTIEL

L'augmentation de la taxe foncière de la ville de Vaux-le-Pénil a résonné jusque sur le plan national à travers un reportage sur TF1. Le journal télévisé conclut que du fait de la disparition de la taxe d'habitation, notre concitoyen interviewé restait bénéficiaire d'une baisse importante de ce que l'on appelait auparavant les « impôts ménages ». L'exemple donné à ce Pénivaugeois était clair : même si l'augmentation de la taxe foncière pouvait être importante pour certains propriétaires ayant des bases locatives importantes, le montant à payer reste très en dessous du cumul de la taxe d'habitation et de la taxe foncière des années précédentes.

De plus, le pourcentage de personnes fortement impactées est de l'ordre de 15 %. En effet, les locataires, qui représentent 40 % de nos citoyens, ne payent pas de taxe foncière et nombreux sont ceux qui, avec la disparition de la taxe audiovisuelle, voient leur montant modérément augmenter.

Il faut considérer que cette taxe qui était restée basse dans les années précédentes ne fait que rejoindre la moyenne du Département. En quoi est-elle essentielle?

Notre ville, pour une strate de 12000 habitants, possède de très nombreux équipements : la Maison des Associations, notre Conservatoire, nos trois gymnases, les trois terrains de foot, les nombreux tennis, nos crèches, le centre culturel de la Ferme des Jeux avec son cinéma, la médiathèque

de l'Arcature ainsi que la plus grande ludothèque du Département, sont autant de bâtiments à protéger, entretenir et développer. Il faut y ajouter les 4 écoles et les bâtiments liés au fonctionnement de la mairie.

Le projet politique de conserver les nombreux services existants et de préserver leur qualité demande des moyens financiers importants ; je pense à la restauration scolaire accessible à tous et représentant 120 000 repas par an. Répondre à la demande de notre population comme la création du Centre Municipal de Santé est tout aussi indispensable.

Il faut rajouter, dans le souci de la sécurité de tous, une remise à niveau des bâtiments de la Ville avec des normes de sécurité qui deviennent de plus en plus exigeantes : cela nécessite des investissements à un coût particulièrement important.

Dans ce mandat de bilan et d'investissement concernant la culture, les écoles, les associations, l'administration, la sécurité, il faut des moyens.

En conservant pour toute option un taux foncier bas comme seule source de recettes, notre avenir aurait été inaction et paupérisation de notre ville.

Il faut plutôt réfléchir à notre ville, à ses besoins et aux investissements nécessaires pour qu'elle garde son dynamisme et assoit sa forte attractivité au sein de l'agglomération melunaise.

Nous travaillons actuellement au bilan de mi-mandat et nous reviendrons vers vous pour en discuter lors d'une réunion publique.

À bientôt.

Henri de Meyrignac,
Maire de Vaux-le-Pénil



1

1. Café Parents du Centre de loisirs

Jeudi 31 août, parents, enfants et agents se sont réunis au Centre de loisirs pour clôturer ensemble une saison estivale riche en activités lors d'un moment convivial.

2. Retour sur les bancs de l'école

Lundi 4 septembre, M. le Maire Henri de Meyrignac et les élus municipaux étaient présents dans les groupes scolaires pour souhaiter une bonne rentrée à nos petits écoliers Pénivauvois.



2



3

3. Restaurant scolaire F. Mitterrand : direction le Mexique !

Jeudi 7 septembre la cantine s'est habillée aux couleurs du Mexique jusque dans les assiettes. Décors typiques et plats mexicains ont fait voyager les enfants sur la pause méridienne.

4. Rentrée en musique avec le Conservatoire

Comme à chaque rentrée, le Conservatoire de musique de Vaux-le-Pénil a animé de ses jolies notes la sortie des écoles et la place Duvauchelle. Ambiance garantie, merci aux professeurs pour leur implication !



4



5

6



8

7



5. Forum des Associations

Vous étiez plus de 1800 visiteurs samedi 9 septembre pour le Forum des Associations, dont la fin, à 18h, a été suivie par la remise des médailles de la ville aux représentants d'associations pour leurs actions notables par M. le Maire, Henri de Meyrignac, et M^{me} Céline Erades, maire adjointe à la culture et la vie associative.

6. Distribution des dictionnaires

Mardi 19 septembre, M. le Maire Henri de Meyrignac et M^{me} Patricia Rouchon, adjointe au maire en charge du scolaire, ont remis à tous les élèves de CE2 des dictionnaires offerts par la Ville.

7. Conseil municipal

Jeudi 21 septembre, s'est tenu le Conseil Municipal à la Maison des Associations.

8. Deuxième édition de la Guinguette

Chose promise, chose due ! Samedi 23 septembre, la soirée guinguette a réuni près de 400 participants. Food Trucks et Rock'n Roll, ainsi que la présence du Comité des Fêtes ont garanti une belle soirée sur les bords de Seine au plus grand bonheur des habitants.



Enfants nés en 2021

la rentrée 2024 se prépare déjà

Du 2 au 31 octobre, les enfants nés en 2021 pourront être préinscrits à l'école maternelle. Les personnes disposant déjà d'un compte sur le Portail Familles du site Internet de la Ville pourront y remplir les formalités de préinscription.

Il est également possible de se présenter en mairie au service scolaire et inscriptions, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h sur rendez-vous uniquement au 01 64 71 51 00 munis :

- du livret de famille ;
- du carnet de santé de l'enfant ;
- d'un justificatif de domicile sur la commune de Vaux-le-Pénil datant de moins de trois mois ;
- du jugement de divorce (si famille séparée).

À partir de mai 2024, les familles recevront leur certificat d'affectation qui leur permettra de confirmer leur inscription auprès du directeur de l'établissement scolaire.

Inscription à une association Pénivauxoise : le CCAS vous donne un coup de pouce

Avec le Passeport Loisirs et Culture, le CCAS vous donne un coup de pouce financier pour accéder à une activité culturelle, sportive ou de loisir proposée par une association Pénivauxoise.

Vous pourrez en bénéficier si vous habitez Vaux-le-Pénil, que vous êtes âgé de 18 ans et plus, et que vos revenus mensuels ne dépassent pas 1 560 €.

La participation financière du CCAS pourra aller jusqu'à 50% du prix de l'activité, et un montant de 50€.

Renseignements au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) 22, rue Germain Siraudin - 77000 Vaux-le-Pénil - 01 64 71 51 19



La taxe foncière

Pour quoi faire ?

La décision d'augmenter les impôts fonciers, votée par le conseil municipal le 30 mars 2023, intervient après presque dix ans de pause fiscale, ramenant ainsi le taux pénivauxois autour de la moyenne départementale. Mais à quoi sert-il ?

Devant les réactions fortes de certains administrés concernant l'augmentation de la taxe foncière, il faut tenir compte du contexte suivant :

- 1/ Elle n'avait pas augmenté depuis 2018, l'augmentation faite apparaîtra donc plus brutale.
- 2/ Cette taxe foncière ne concerne que les propriétaires et 40 % des foyers fiscaux Pénivauxois ne la paieront pas.

Pour les autres Pénivauxois, propriétaires (60 %), ils verront leur taxe foncière augmenter, la part strictement communale de l'augmentation du taux de 10



Rue du Moustier

points est très variable, car liée aux bases locatives de leurs propriétés. Par exemple, sur des bases locatives importantes de 3000 €, l'augmentation sera d'environ 300 € pour la part communale.

Pour bien des citoyens l'augmentation sera plus faible et compensée en partie ou totalement cette année par la suppression de la taxe audiovisuelle, et pour certains, par la suppression du dernier tiers de la taxe d'habitation. Il est à noter que le taux de 49,37 % reste raisonnable puisqu'il se trouve dans la moyenne départementale.

PERMETTRE DES INVESTISSEMENTS POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES HABITANTS

Malgré la politique de l'État visant à diminuer ses dotations et la crise sanitaire qui a considérablement impacté les communes, la ville de



Portique de la Buissonnière

Vaux-le-Pénil a réussi à développer ses services à destination de la population. Ce même 30 mars 2023 au Conseil Municipal a été voté un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) dont le but peut être résumé en une phrase : améliorer et développer le cadre de vie des Pénivauxois. L'améliorer en réorganisant ses services publics, pour les rendre plus accessibles et plus efficaces, en optimisant la sécurité, tant dans les rues que sur la route, en protégeant le patrimoine historique et naturel de la ville, et le développer en permettant des investissements à l'échelle du mandat.

Une partie de ces investissements n'est possible que grâce à cette augmentation de la fiscalité. Les propriétaires seront bien conscients que tout ce qui participe à la revalorisation de la ville et de son environnement ne fera que protéger et renforcer la valeur patrimoniale de leurs biens.



Rue de la Mare à Quenette

Festival Premières Bobines

CLAP D'OUVERTURE POUR LA 5^{ÈME} ÉDITION

Le 7^{ème} Art regorge de mystères. Comment fait-on les effets spéciaux ? Est-ce difficile de doubler ? C'est quoi le stop-motion ? La ville donne rendez-vous au jeune public autour d'ateliers gratuits et de séances de cinéma dès 3 ans, à la Ferme des Jeux, du 21 au 28 octobre.

Organisé par la ville de Vaux-le-Pénil, ce festival puise dans les multiples facettes du cinéma pour libérer la parole des enfants, développer leur créativité et aiguïser leur esprit critique. En bref : faire d'eux les réalisateurs et les spectateurs de demain. Il s'articule autour d'ateliers pour "faire du cinéma" et des séances pour "voir du cinéma", accompagnés de réalisateurs et autres professionnels du métier. Le thème de cette année ne sera autre que *les Jeux Drôlympiques* ! Un hommage au Label Terre de Jeux, dont la ville est lauréate depuis 2022 à l'occasion des JO de Paris 2024.

"Cette éducation artistique et culturelle, nous y tenons à Vaux-le-Pénil, et ce dès le plus jeune âge ! Si vous ne connaissez pas encore ce festival assez unique en son genre sur notre territoire, je ne peux que vous inviter à nous rejoindre, vous vivrez une expérience unique !" M^{me} Céline Erades, Adjointe au Maire chargée de la vie culturelle.



DES ATELIERS LUDIQUES ET ORIGINAUX

Accessible dès 4 ans, le programme des ateliers se veut riche et varié. Après avoir découvert les premières inventions du cinéma et réaliser des objets d'illusion d'optique, nos apprentis Spielberg passeront en revue les différentes étapes et techniques de création d'un film, de l'idée à la conception. Grande nouveauté cette année avec la mise à disposition par le Département

de Seine-et-Marne d'une *Mashup Table*, un outil novateur et ludique de montage prêté par la Médiathèque Départementale.

DES SÉANCES CINÉMA POUR S'ÉVEILLER ET S'OUVRI

En complément des ateliers, plusieurs séances au tarif unique de 4€ (en partenariat avec CinéOde) seront diffusées au cinéma d'Art et Essai de la Ferme des Jeux. Consommer du cinéma, c'est protéger l'avenir de ce dernier. Les jeunes spectateurs auront le choix entre différents genres : film ancien, animation ou documentaires, il y en aura pour tous les goûts !

L'ensemble des œuvres réalisées sera restitué lors de la cérémonie de clôture samedi 28 octobre à 14h à la Ferme des Jeux.

LA MICRO FOLIE, PARTENAIRE DE L'ÉVÈNEMENT

En amont du festival, La Micro Folie de Melun Val de Seine installera son musée numérique du 10 au 14 octobre à l'Arcature.

Les classes de primaire, le centre de loisirs, le Conservatoire de musique et les seniors dans le cadre de la Semaine Bleue (du 2 au 13 octobre) profiteront des expositions numériques et des casques virtuels mis à leur disposition.



Mash Up Table © Cinémaginaire

PROGRAMME COMPLET



Jade Scaveilli

UN PARCOURS QUI LAISSE SANS VOIX

Quand elle n'est pas dans sa classe au collège de la Mare aux Champs, Jade, Pénivauoise de 14 ans, consacre tout son temps libre à sa passion : le chant. Portrait d'une jeune fille déterminée, bien décidée à poursuivre ses rêves.

Reflets : Que représente le chant pour toi ?

Jade : Je chante depuis toute petite. Dès 8 ans, j'ai pris des cours de chant au Conservatoire de Vaux-le-Pénil. Puis, depuis mes 10 ans, je suis suivie par un coach vocal. J'ai aussi participé à des stages pour me professionnaliser toujours plus. Tout mon temps libre est consacré au chant. J'ai d'ailleurs eu le plaisir de participer à plusieurs événements sur Vaux-le-Pénil, comme la fête de la musique, la distribution des colis aux personnes âgées, le téléthon ou encore un concert en faveur du combat contre la mucoviscidose.

Reflets : Tu as récemment participé à l'émission The Voice Kids diffusée sur TF1. Que retires-tu de cette expérience ?

Jade : Faire cette émission était un objectif de longue date. C'était à la fois stressant et excitant de faire partie des 70 sélectionnés sur 33 000 candidats. Recevoir des

compliments de Slimane, Patrick Fiori, Nolwenn Leroy ou encore Kendji, mon chanteur préféré, c'était tout simplement incroyable ! Je suis fière d'être arrivée jusque-là. Lors de la diffusion, mon téléphone n'arrêtait pas de sonner, c'était génial. J'en profite pour remercier toutes les personnes qui m'ont encouragé sur les réseaux sociaux, ça m'a beaucoup touché.

Reflets : Qu'est-ce qui t'anime dans cette discipline ?

Jade : J'aime la technique et la puissance vocale, apporter des nuances et ma touche personnelle. Je suis de nature réservée mais quand je chante, j'ose, je me sens bien et je peux faire passer des messages. Par exemple, lors des auditions à l'aveugle, j'ai interprété *La grenade* de Clara Luciani pour parler du pouvoir des femmes.

Reflets : Quels sont tes projets futurs ?



© Philippe Leroux - Bureau 233 - ITV - TF1

Jade : J'ai des projets de concerts et d'un second single. J'aimerais beaucoup faire partie d'une comédie musicale et pourquoi pas un autre passage à la télévision ? Je souhaite me donner tous les moyens pour en faire mon métier. Comme je le chante dans mon premier single *J'irai*, "je ferai le tour du monde pour sortir de l'ombre".



Dessignons le Vaux-le-Pénil de demain

Révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le 29 juin 2023, le Conseil municipal a voté la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce document est un outil essentiel pour orienter et définir le projet urbain du territoire.

Le PLU détermine l'usage des sols en tenant compte des besoins de la ville en matière de développement économique, d'environnement, d'habitat, de transport, d'équipement... C'est un outil réglementaire qui s'impose à tous : particuliers, entreprises, administrations. Chaque zone et secteur possède un règlement définissant les droits de construction. C'est sur cette base que seront accordées ou refusées les autorisations d'urbanisme. Pour être modifié dans sa totalité, ce document doit faire l'objet d'une révision générale.



LA DISTINCTION AVEC LA RÉVISION ALLÉGÉE N°2

Avant toute chose, il est important de faire la différence avec la révision allégée n°2 votée lors du Conseil municipal du 16 mai 2023 et abordée dans le *Reflets* n°279 de septembre 2023. Contrairement à la révision générale qui concerne l'ensemble du territoire, la révision allégée se concentre sur un périmètre et un projet précis : la rénovation du château, de l'orangerie, des communs du château et du logement du gardien. Elle implique de trouver des espaces supplémentaires pour les parkings afin d'éviter l'engorgement du domaine public.

La municipalité a fait le choix d'accompagner ce projet de rénovation afin de stopper la dégradation notable du château. *"Soulignons qu'aucune construction ne sera effectuée. Il s'agit de rénover les bâtiments existants. La totalité du parc du château est préservée et*

permettra, en lien avec le parc de Faucigny-Lucinge, de sauvegarder cette zone forestière urbaine si importante dans le contexte climatique actuel. Ce futur poumon vert laisse de multiples possibilités d'aménagements naturels mais elle est surtout une garantie de préserver la végétation, la biodiversité du site et de créer des continuités écologiques par des trames vertes" explique M. Massot, maire adjoint chargé de l'urbanisme.

EN SAVOIR +



Retrouvez l'article du mois de septembre sur la révision allégée n°2 du PLU

LA RÉVISION GÉNÉRALE, UN ENJEU MAJEUR POUR LA VILLE

La révision générale vise à répondre aux dernières dispositions législatives et réglementaires en vigueur tout en préservant la ville sur différents points.

1 // HABITAT

- Accueillir de nouveaux habitats en utilisant les espaces disponibles de manière pragmatique (bâti vacant et friches) et maîtriser la pression immobilière des quartiers pavillonnaires.
- Favoriser l'accès à la propriété de qualité et de manière durable pour les familles désireuses de s'installer à Vaux-le-Pénil.
- Diversifier l'habitat au sein d'un véritable parcours résidentiel sur la commune.
- Développer la mixité sociale grâce à la cohabitation entre habitat locatif et accession.

2 // ENVIRONNEMENTAL

- Assurer l'équilibre entre le développement urbain et la préservation des espaces naturels.

- Protéger et mettre en valeur les terres naturelles et/ou forestières du territoire (comme la Plaine des Jeux et le Bois Gaston Dumont ou encore le réinvestissement des bords de Seine).
- Préserver et valoriser les trames environnementales (vertes, bleues, ...) pour renforcer les espaces de biodiversité et les différents corridors écologiques du territoire.
- Faciliter et accompagner la transition énergétique.
- Travailler au redéploiement de la nature en ville (préservation des coulées vertes et des parcs, limiter les phénomènes d'îlots de chaleur urbains grâce aux arbres...).

3 // PATRIMONIAL

- Préserver et mettre en valeur le patrimoine historique bâti et paysager (murs anciens et vieux sentiers) de même que les points de vue remarquables du territoire.

4 // ECONOMIQUE

- Poursuivre le développement économique au sein de la Zone



Sentier des Meuniers

d'Activités et créer une dynamique commerciale forte en zone urbaine.

- Œuvrer pour le maintien et la protection de l'activité agricole (comme la Ferme du Germenoy) et poursuivre le développement d'une activité agricole alternative et vertueuse.

5. VOIRIE

- Favoriser les déplacements doux en préservant notamment les sentiers communaux et en développant les voies partagées.
- Assurer une maîtrise des problématiques de stationnement.

Le diagnostic communal par le bureau d'études sélectionné est en cours. Il laissera place début 2024 à la construction du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), pièce fondamentale du PLU qui exposera les objectifs d'urbanisme et d'aménagement de Vaux-le-Pénil pour les 10 prochaines années.



Vue aérienne de la Ferme du Germenoy

PARTICIPEZ À LA CO-CONSTRUCTION DU PLU !

Exprimez-vous dès maintenant en participant à la réunion publique vendredi 10 novembre à 18h à la Maison des Associations ou par mail : revisionplu@mairie-vaux-le-penil.fr
D'autres moyens d'expression viendront compléter ces outils avec une exposition évolutive.

VIDE-GRENIERS D'AUTOMNE

**DIMANCHE 1^{ER} OCTOBRE
DE 8H À 17H**

Organisé par le Comité des Fêtes.
Venez dénicher de bonnes affaires
auprès de nombreux exposants.

- + La Ferme des Jeux
- + 06 09 88 33 03
- cdf.vlp77@gmail.com



SEMAINE BLEUE

DU 2 AU 13 OCTOBRE

Un programme entièrement dédié aux
seniors.

- + L'Arcature
- + 01 64 71 51 46 / intergeneration@
mairie-vaux-le-penil.fr
- + Retrouvez le programme :
<https://urlz.fr/nBLz>



CINÉ-MARDI "BOUTCHOU"

MARDI 3 OCTOBRE À 14H15

Comédie / 1h18

- + Grange de la Ferme des Jeux
- + 01 64 71 91 20 /
assofermedesjeux@gmail.com

LES P'TITS SAMEDIS "CINÉ BEAT BOX"

SAMEDI 7 OCTOBRE À 15H ET 16H30

Au pied de l'écran, Ludivine
Issambourg pratique le beatboxing,
discipline de la culture hip-hop. La
musicienne imite avec la bouche des
percussions, des pulsations, des bribes
de mélodie. Au clavier, Nicolas Derand
répond à la mélodie.

- + Petit Théâtre Ginette Kolinka
- + 01 64 71 91 28
- + Tarif unique : 6€
- + Dès 7 ans / Durée : 50 min



"LES MARINS DE LA NOUE" RÉPÉTITION PUBLIQUE

MARDI 10 OCTOBRE

DE 20H À 22H

- + Manège de la Ferme des Jeux
- + Ouvert à tous
- + Renseignements : 06 61 78 90 18
gerard-robin@bbox.fr

CINÉ-CLUB "NADIA BUTTERFLY"

MARDI 10 OCTOBRE À 20H

Drame / 1h47

- + Grange de la Ferme des Jeux
- + 01 64 71 91 20 /
assofermedesjeux@gmail.com

FRANJO

JEUDI 12 OCTOBRE À 20H

Humour / One Man Show

- + Grange de la Ferme des Jeux
- + 01 64 71 91 28
- + Tarifs : de 8€ à 19€
- + Dès 10 ans



CAFÉ PARENTS "LES DIVERGENCES ÉDUCATIVES"

VENDREDI 13 OCTOBRE À 19 H

Mes choix, mes valeurs dans mon
éducation auprès de mes enfants,
comment les assumer ? Avec la
présence d'Hélène Decat.

- + L'Arcature
- + Renseignements et inscriptions
au 01 64 71 51 46
- + Durée : 2h

CHANTIERS PARTICIPATIFS "LES JARDINS BIOTOPIHA"

SAMEDI 14 ET 28 OCTOBRE
DE 9H À 12H

Participez aux travaux du moment dans les jardins, profitez-en pour visiter et papoter avec les salariés et les adhérents. Chaque chantier se termine autour d'un apéritif partagé.

- + Rue des Prés Neufs
- + Ouvert à tous
- + Renseignements et inscriptions à contact@biotopiha.fr

STAGE DE DANSE AVEC "STORY DANSE"

SAMEDI 14 OCTOBRE DÈS 15H

Partez à la découverte de plusieurs styles de danse : rumba, salsa, danses en ligne

- + Maison des Associations
- + Tarifs de 5 à 20€
- + Renseignements et inscriptions au 07 81 71 87 52 / storydanse77@gmail.com

FESTIVAL PREMIÈRES BOBINES 5^{ÈME} ÉDITION (p.8)

DU 21 AU 28 OCTOBRE

C'est parti pour la 5^{ème} édition de notre festival cinéma jeune public.

- + Ferme des Jeux
- + Renseignements : 01 64 71 91 20

COLLOQUE DE "FAMILLES LAÏQUES"

SAMEDI 28 OCTOBRE DÈS 9H30

- + Maison des Associations
- + Renseignements et inscriptions au 09 75 38 81 13 / familleslaiques.vlp@orange.fr

CINÉ-CLUB "RIDE YOUR WAVE"

MARDI 7 NOVEMBRE À 20H

Animation / 1h35

- + Grange de la Ferme des Jeux
- + 01 64 71 91 20 / assofermedesjeux@gmail.com



VOS AUTRES RENDEZ-VOUS

PORTES OUVERTES DE LA SPA

SAMEDI 7 ET DIMANCHE

8 OCTOBRE DE 10H À 17H

Près de 130 animaux vous y attendent à l'adoption.

- + Refuge de Vaux-le-Pénil, Rue des prés neufs
- + 01 60 56 54 60



PORTES OUVERTES DU SMITOM

SAMEDI 14 OCTOBRE DE 10H À 17H

Apportez vos objets, troquez-les ou faites-les réparer. Stands d'opérateurs locaux, ateliers zéro déchet, village d'enfants, visite des installations, foodtruck, cadeaux à gagner, crêpes et boissons offertes.

- + Rue du Tertre de Chery

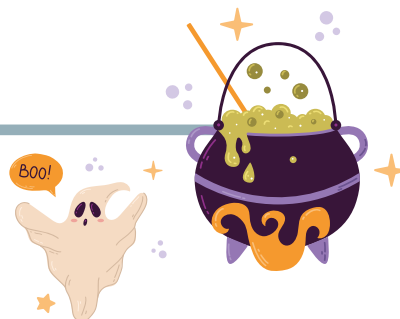


HALLOWEEN

MARDI 31 OCTOBRE

Un vent de frayeur s'abat à la Ferme des Jeux... Foodtruck, animations, ateliers et films. Programme à venir sur notre site Internet.

- + La Ferme des Jeux
- + Renseignements : 01 64 71 91 20



À PROPOS DES SÉNATORIALES DU 24 SEPTEMBRE 2023

Vaux-le-Pénil, Notre Avenir, Ensemble

La moitié des sénateurs et sénatrices (170) est élue ou réélue ce dimanche 24 septembre au suffrage indirect, c'est-à-dire par vos élus communaux, départementaux, régionaux.

Les prétendants aux élections sénatoriales sont sortis de terre comme les champignons après la pluie. Les anciens, figures aperçues de manière hasardeuse ici ou là au cours de cérémonies, les autres, soudain intéressés par le soutien à tels ou tels aspects de la politique territoriale.

Où étaient-ils lors de cette si longue crise du COVID, lorsque l'on a voulu nous imposer une prison dans notre ville ou lors du débat écologique primordial sur l'opportunité d'incinérateur dans notre commune ? Je ne parle pas des émeutes catastrophiques sur notre agglomération, ou de l'augmentation incontrôlable du coût de l'énergie.

Les grands électeurs, vos élus, vont les élire bien sûr, malgré les logiques d'appareils politiques qui régissent ce type d'élection.

Cependant, tous les élus que nous sommes ont un vœu : que ces sénateurs et sénatrices viennent à notre rencontre : qu'ils se fassent connaître, partagent nos problèmes, nous permettent d'y faire face et répercutent au Sénat nos problématiques territoriales.

Le rendez-vous est pris.

M. Henri DE MEYRIGNAC,
Maire de Vaux-le-Pénil pour le groupe majoritaire
"Vaux-le-Pénil, Notre Avenir, Ensemble".

VAUX-LE-PÉNIL, DÉCHARGE DU GRAND PARIS ?

Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie !

Le 26 janvier 2017, Henri du BOIS de MEYRIGNAC votait, avec la majorité municipale, l'achat d'un terrain de 7,5 hectares, situé à proximité du chemin de Peterhof, appartenant à la société ECT afin, selon les explications du maire Pierre HERRERO, d'empêcher l'enfouissement de milliers de tonnes de déchets inertes provenant des chantiers du Grand Paris. Cette acquisition ne s'est a priori pas concrétisée par la suite.

6 ans plus tard, faisant fi des arguments qu'il avait soutenus à l'époque, l'actuel maire opère un virage à 180° et confirme avoir pris contact en début d'année avec la société ECT. L'objet du marché est simple : en échange de l'enfouissement de plus de 152 000 tonnes de déchets, ECT s'engage à rendre le site accessible au public. Mais cette « aubaine » a un prix : non seulement des déchets vont être enfouis, **mais leur transport va impliquer durant au moins 4 mois le passage de 80 camions par jour, soit un camion toutes les 7 minutes sur une amplitude de 10 heures !** Un enfer en perspective pour les riverains, les cyclistes, les promeneurs et une détérioration assurée des voies empruntées par les camions.

Une contrainte qu'Henri du BOIS de MEYRIGNAC résume en conseil municipal d'un simple « *Il faut savoir ce que l'on veut* ». **Est-ce vraiment ce que les Pénivaugeois veulent pour leur commune ?** Nous n'en sommes pas du tout certains

N. BEAULNES-SERENI, J-M. JUDITH, P. ESPRIT, L. VANSLEMBROUCK, A. MICHEL, S. VALENTE et D. GAVARD "Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie !"
vlp2020.nv@gmail.com / 06 36 18 05 52
www.vlpnv.wordpress.com

État Civil

Naissances

Hevi, Dilda AKBAL née le 31/07/2023

Célia DAMER née le 03/08/2023

Helena, Virginie, Chantal MATÉO née le 07/08/2023

Lya CUSAC née le 09/08/2023

Muhammet, Eymen GUNDOGDU né le 14/08/2023

Jules, Serge, Michel RYCKBOSCH SÉRY né le 14/08/2023

Sofia ARINI née le 25/08/2023



POUR LA DÉMOCRATIE ET L'AVENIR DE NOS ENFANTS !

Vaux-le-Pénil notre bien commun

Profitant d'une refonte de la maquette de Reflets l'équipe du Maire, habituée à une gouvernance autoritaire, a d'abord tenté de restreindre la libre expression des différents groupes avant d'heureusement reculer. **Hier reflet de la vie de la commune, le magazine municipal tend à devenir depuis quelques années un journal au seul profit de son ma(it)re signant lui même édito et tribunes libres. Cela dit hélas beaucoup sur le climat antidémocratique qu'il a contribué à installer.**

Pour les Pénivauvois cette rentrée débute par la douloureuse augmentation de la taxe foncière de 25 % contre laquelle nous avons déposé un recours au tribunal administratif. Dans un contexte d'inflation où explosent les prix cette hausse sans précédent est inacceptable. Dans l'équipe du Maire certains affirmaient "regarder les Pénivauvois dans les yeux" en mars dernier. Es-ce toujours le cas aujourd'hui ?

Nous avons tous compris que cette augmentation record servait à financer l'inutile transfert de la mairie aux Communs du château.

Pour notre part nous venons de lancer une campagne pour que le projet prioritaire de cette fin de mandat soit la rénovation thermique de nos 4 écoles publiques. Une nouvelle mairie que personne ne réclame ou l'avenir de nos enfants ? Comme nous, des centaines d'habitants ont tranché depuis longtemps.

J. GUERIN, A. BOULET, A. BOUTET, V. ZACCARDO,
+ d'infos sur page FB Vaux le Pénil notre bien commun

QUAND LES MAIRES JETTENT L'ÉCHARPE...

Vaux-le-Pénil humain, citoyen et solidaire

Pour lutter contre leur « découragement », le gouvernement est favorable à une hausse de l'indemnité des maires. A mi-mandat, 1 293 maires ont démissionné ! Quand ils abandonnent, ce n'est pas parce que leur indemnité est trop faible, mais parce qu'ils estiment ne pas pouvoir faire ce pour quoi ils ont été élus.

- Les communes doivent assumer de plus en plus de fonctions dont l'Etat s'est dessaisi. Les transferts de compétences ne sont pas compensés à l'euro près car les compensations n'évoluent pas au rythme de l'inflation.

- Les communes perdent leur autonomie financière et budgétaire car l'Etat ne cesse de « nationaliser » la fiscalité locale (suppression de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation) ce qui réduit d'autant leur marge de manœuvre. L'Association des Maires de France parle de « recul de la capacité d'agir ».

- Les communes n'ont plus la maîtrise totale de certaines compétences (eau, logements sociaux...) transférées aux EPCI.

- A cela il convient d'ajouter : la difficulté de concilier un mandat municipal et une vie professionnelle (la mise en place d'un statut de l'élu municipal s'impose), la multiplication des agressions physiques et verbales, la responsabilité pénale des élus, la bureaucratie et les normes imposées par l'Etat ...

Une réponse gouvernementale autre qu'une illusoire augmentation de l'indemnité des maires est urgente. Tout affaiblissement de l'institution communale ferait courir un risque certain à la démocratie.

Patricia ROUCHON, Viviane JANET, Jean-Louis MASSON,
« Vaux-le-Pénil humain, citoyen et solidaire »
groupe soutenu par le PCF

Mariages



Ihsân LARBAOUI et Muhammad-Rehan NABEEBACCUS, mariés le 15/07/2023.

Vanessa BABIN et Olivier MAYEMBA, mariés le 12/08/2023.

Asma KEZADRI et Abdoulaye CAMARA, mariés le 26/08/2023.

Marina ROUABHI et Yacine SEGHIR, mariés le 09/09/2023.

Audrey GAVORY et Axel BERGER, mariés le 16/09/2023.

Décès



Martine ZIAT, veuve GIRAUD, décédée le 02/07/2023.

Jacques PASSEMARD, décédé le 15/07/2023.

Lucia PIGNATELLI PIATTONI, veuve LETIZIA, décédée le 21/07/2023.

Béatrice LANE, épouse LAPORTE, décédée le 26/07/23.

Denise LÉARD, épouse TURK, décédée le 02/08/2023.

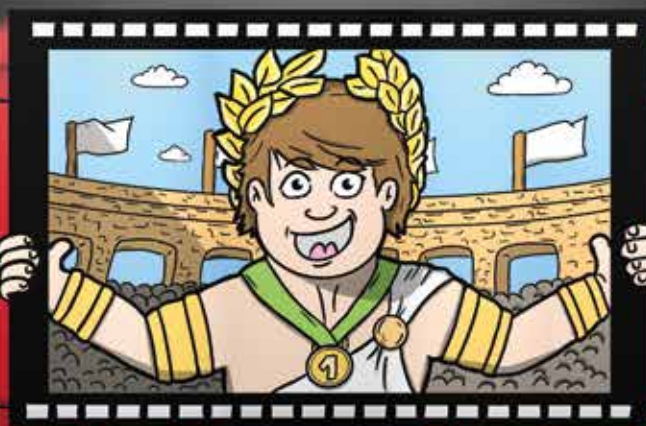


Ville de
Vaux-le-Pénil

CULTURE

Festival **PREMIÈRES BOBINES**

Pour apprendre au **jeune public** à voir et faire du cinéma



Du 21 au 28 octobre
à la FERME DES JEUX

Programme complet sur notre site Internet

Renseignements au 01 64 71 91 20



mairie-vaux-le-penil.fr